

Lire la newsletter dans votre navigateur



MAKUTANO NEWSLETTER

LÀ OÙ L'AFRIQUE SE RENCONTRE



L'ACTUALITÉ ÉCO DE LA SEMAINE

UGANDA

La Cour internationale de justice (CIJ) a rendu son verdict ! Le 9 février dernier, elle a condamné l'Ouganda à verser **325 millions de dollars américains de réparations** à la République Démocratique du Congo pour **les dégâts causés par son armée** sur le territoire congolais. L'arrêt de la CIJ condamne aussi l'Ouganda à **réparer le pillage des ressources naturelles de la RDC**. Pour rappel, l'Ouganda avait envahi la RDC en 1998, un acte qualifié par la CIJ de **“violation du droit international et du droit humain”**. Kampala avait d'ailleurs déjà été condamné par la CIJ en décembre 2005 pour des **“violations du principe de non-ingérence et du droit international humanitaire”**. Il restait cependant à fixer le montant des dommages. L'Ouganda doit donc payer **225 millions USD pour les pertes de vies humaines, 40 millions USD pour les dommages infligés aux biens** et enfin **60 millions USD pour les dommages aux ressources naturelles**.

EXONÉRATIONS DOUANIÈRES

Selon un rapport publié le 4 février, entre 2011 et 2020 les exonérations douanières ont causé **une perte d'au moins 6,3 milliards USD**. Selon le Groupe d'étude sur le Congo (GEC), ces exonérations **“ont été utilisées pour faire du favoritisme et obtenir des pots-de-vin”**. Selon le GEC, le secteur minier considéré comme le **“moteur de l'économie congolaise”** est **le plus grand bénéficiaire de ces exonérations**. Le rapport affirme qu'en dehors de ce secteur, les plus grands bénéficiaires sont **des entreprises qui appartiennent en partie ou entièrement à des autorités publiques, des personnalités politiques ou des proches de l'ancien président Joseph Kabila**, mis en cause dans l'affaire “Congo Hold up”. Suite à ce rapport, le GEC préconise la publication par le Ministère des Finances **des justifications d'exonération pour chaque entreprise bénéficiaire** mais aussi la mise en place d'audits pour prévenir les abus.

"FIN ALERTE"

Le gouvernement congolais a lancé lundi dernier **son application “Fin alerte”**. Elle permet à tout citoyen congolais ou étranger, personne physique ou morale **de signaler des “tracasseries douanières, fiscales ou administratives”** de la part des régies financières (DGI, DGRAD et DGDA) ou tout autre service délivré par l'Etat. Elle permet de **communiquer directement** avec le ministre des Finances et **de dénoncer un cas de fraude**. Ce nouveau dispositif traduit la volonté de créer un **“Etat de droit en matière fiscale en vue de combattre le coulage des recettes et mieux comprendre le fonctionnement des régies financières congolaises”** selon Nicolas Kazadi. Le ministre a aussi sollicité **l'implication de l'IGF et de la CENAREF**. L'application est téléchargeable gratuitement sur App Store et Play Store. La plateforme est aussi accessible à partir du site Internet du ministère des Finances. Un numéro a également été mis en place, **le “165”**. Il permet de communiquer directement avec le ministre des Finances et tous ses services.

PRISE

Georges Koshi Gimeya, Président du Comité de pilotage du Projet de Renforcement des Infrastructures Socio-économiques (PRISE) a indiqué qu'**un budget de 32 millions USD** a été retenu pour parachever les ouvrages. L'un d'eux est **l'approvisionnement en eau potable (AEP) en milieu rural** dans la province du Kasai Oriental. A ce jour, **10 mini réseaux ont été construits**, mais 50 attendent encore de l'être. Pour assurer ses objectifs, le PRISE doit absolument construire **80% des mini réseaux d'ici la fin de l'année** et terminer leur installation **en 2023**. Georges Koshi Gimeya a annoncé que **99% de ce budget** de 32 millions USD servent aux travaux d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain à Mbuji-Mayi ainsi qu'en milieu rural. Le 1% restant concerne **le suivi et la gestion du projet**.

RDC-QATAR

Mardi dernier, une délégation congolaise s'est rendue au Qatar. Le ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, **a rencontré l'Émir Tamin Bin Hamad Al Thani**, Président du Qatar. Ils ont signé **un accord général baptisé “G2G”** qui porte sur **la coopération économique, commerciale et technique** entre les deux États. Il comprend notamment **la modernisation des aéroports de N'djili, de la Loano et de l'aérodrome de Ndolo, ainsi que celle des ports maritimes**. La délégation conduite par Christophe Lutundula a également tenu une séance de travail avec **les dirigeants du Fonds Souverain Qatari (QIA)**. Les échanges ont porté sur **les secteurs aéronautique et maritime** ainsi que sur **les opportunités de la chaîne de valeur en RDC**. Le 29 mars 2021, le Président Tshisekedi et l'Émir Tamin Bin Hamad Al Thani avaient déjà signé plusieurs accords et protocoles d'entente portant sur ces mêmes sujets.

OBLIGATIONS DU TRÉSOR

Le 1er février, le Gouvernement congolais a lancé **les Obligations du Trésor indexées**. Créés par un arrêté ministériel, ces Bons du Trésor indexés sont **des titres à court terme négociables en Francs congolais et indexés au cours de change entre le dollar et le CDF**. Leur échéance est inférieure ou égale à 12 mois. Cette première opération a permis de lever **105 milliards de CDF sur le marché financier local** (soit 52,2 millions USD). Selon la Banque centrale du Congo, cela représente un taux de couverture de **110%**, les soumissions des banques ont atteint 165 milliards de CDF sur les 150 milliards proposés.

RÉSERVES DE CHANGE

Les réserves de change de la Banque centrale du Congo (BCC) devraient connaître **une baisse dans les prochains jours**. C'est ce qu'a annoncé l'institution financière. Au 4 février, elles affichaient **3,5 milliards USD**, ce qui correspond à 3,03 mois

d'importation des biens et services. Ce niveau tient **aux achats des devises par la BCC sur le marché des changes**, sur **l'encaissement des devises au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC)** et à **l'allocation générale de DTAS par le FMI**. En décembre 2021, les réserves de change de la BCC étaient établies à **3,3 milliards USD**. Les réserves ont augmenté depuis avec **le décaissement des 213 millions USD du FMI**, fournis dans le cadre de **l'accord de 1,5 milliard USD étalé sur 3 ans**. Une partie de cette somme doit servir au financement de projets prioritaires du Gouvernement au cours de l'année.

L'ENTREPRISE DE LA SEMAINE



L'ENTREPRISE GÉNÉRALE MALTA FORREST, LA SOCIÉTÉ CONGOLAISE CENTENAIRE

C'est un anniversaire particulier qui se doit d'être honoré. L'[Entreprise Générale Malta Forrest](#) (EGMF) vient de fêter ses 100 ans ! Installée à Lubumbashi, elle est de nos jours la plus ancienne entreprise privée en RDC, c'est la seule à avoir conservé son nom et sa structure familiale depuis sa création. Elle emploie près de 2000 personnes, 98% de ses employés sont Congolais.

L'EGMF a été créée à Kolwezi (RDC) en 1922 par Malta Victor Forrest, un tout jeune homme originaire de Nouvelle-Zélande. Elle est initialement une entreprise spécialisée dans le transport, mais dès 1933 l'EGMF s'oriente vers l'exploitation minière (cuivre, manganèse, or). Dans les années 1950, elle se convertit en entreprise de génie civil. Pour le compte de la Gécamines, elle effectue d'importants travaux de découvertes minières à Kolwezi dès 1990 : 5 millions de m³ par an sur un objectif de 12 millions. Son activité minière prendra fin en 2018.

L'EGMF s'est exportée dans d'autres pays. En 1992, elle ouvre une société axée sur les travaux de génie civil au Burundi. Elle fait de même au Rwanda en 1996. En 2013, le groupe s'est engagé dans le secteur de l'électricité pour faire face au déficit énergétique du pays. Il met en place plusieurs solutions innovantes : construction de centrales solaires, réhabilitation de centrales hydroélectriques, etc. Les énergies renouvelables sont au cœur de leurs projets.

L'EGMF est aussi l'une des premières entreprises à avoir associé un volet social à ses activités. Depuis sa création, elle développe des initiatives bénéficiant à ses employés, leurs familles, mais aussi les populations locales. L'EGMF est l'un des principaux sponsors de la Fondation Rachel Forrest qui œuvre dans les domaines de

principaux sponsors de la Fondation Robert Forrest qui oeuvre dans les domaines de l'enseignement, de la petite enfance, de la santé, de la culture, du sport, des infrastructures ou encore de l'environnement.

Aujourd'hui l'Entreprise Générale Malta Forrest est un partenaire privilégié du Gouvernement congolais. Elle compte à son actif plusieurs projets d'ampleur comme la réhabilitation complète du site présidentiel du Mont Ngaliema, la modernisation des axes principaux de la ville de Lubumbashi ou encore la réhabilitation de l'hôpital général Jason Sendwe à Lubumbashi. *"Nous pouvons être fiers de la longue liste de réalisations et d'efforts au cours des 100 dernières années"* s'est félicité Malta David Forrest, le CEO du groupe. *"A l'aube d'un siècle nouveau, nous sommes enthousiastes et confiants dans l'avenir, prêts à relever avec optimisme les nouveaux défis qui attendent la République Démocratique du Congo"*.

INTERNATIONAL

🇪🇺 Le 10 février à Dakar, Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne, a annoncé un investissement de plus de 150 milliards d'euros en Afrique. Cela intervient dans le cadre du programme Afrique-Europe. L'Union européenne veut mobiliser 300 milliards d'euros de fonds publics et privés d'ici à 2027. Ces fonds serviront essentiellement à des projets d'infrastructures partout dans le monde. L'initiative a été lancée en décembre dernier.

📈 En 2021, la tech africaine a encore enregistré la progression la plus rapide dans le monde, avec deux fois plus d'activité que l'année précédente et trois fois le montant investi. C'est ce qu'annonce le dernier rapport de Partech Africa. Elle a atteint les 5,2 milliards de dollars levés en equity et 6 milliards de dollars en incluant la dette. En 2021, 14 méga-tours (supérieurs à 100 millions de dollars, uniquement en equity) ont été enregistrés par 12 entreprises africaines, contre 8 avant. Ce sont les startups nigérianes qui ont levé le plus de fonds, avec 45% du total de la dette levée.

💰 L'agence de notation de crédit Global Credit Rating va céder 51% de son capital à Moody's, une agence de notation de crédit pionnière en Afrique. Elle est présente dans plusieurs pays : en Afrique du Sud, au Nigeria, au Sénégal, au Kenya et à Maurice. Après la transaction, GCR continuera à développer ses propres méthodologies de notation, à émettre ses propres notations de crédit. Une équipe de direction distincte de Moody's sera maintenue.

ALORS, ON FAIT QUOI ?

16 au 18 février



3e édition du Forum numérique Congo, elle se tiendra à Pointe-Noire. Son thème est *"l'innovation technologique et la donnée au cœur des transformations digitales"*. Universitaires, ingénieurs, économistes, juristes, etc, débattront lors de plusieurs panels. Des intervenants européens sont attendus, mais aussi du Kenya, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Maroc, etc.

19 au 27 février, Yaoundé, Cameroun

8e édition du Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat. Il aura pour thème principal :



"L'industrialisation de l'Afrique, une clé pour l'émergence du continent". Le Salon a été en partie financier par Afriland First Bank. Dans le cadre de ce partenariat, elle accompagnera après le Salon 20 PME choisies sur la base de "leurs potentiels de croissance et développement économique".

LE DÉBAT WHATSAPP

"N'avons nous pas des entreprises congolaises qui peuvent produire les nouveaux permis de conduire ??" **AlKas**, à propos des nouveaux permis de conduire biométrique produit par Otojuste, filiale du groupe libanais Resource Group Holding et son partenaire technique la société allemande Mûnhlbauer.

"17\$/unité... Prix de revient... Sachant nos "coutumes étatiques", plusieurs "taxes" et autres frais vont se rajouter pour un prix final de minimum 50\$ à payer par l'usager souhaitant obtenir ce nouveau sésame..." **Biko M.M** en réponse à AlKas

"Supposons qu'il y ait eu appel d'offres... ? Supposons juste..." **Ank**

"Il existe une autre firme française liée à l'imprimerie nationale qui se prévaut de ce marché" **Songe ya mbeli**

"Il y a eu un appel d'offre restreint me semble t'il. En fait la bonne question serait pourquoi ne pas avoir laissé les sévices de l'état produire les permis ? On dépouille l'état de ses revenus et on alourdi les coûts pour les administrés. Un autre exemple, la carte de travail devenu prétendument digitale, l'état perd une grosse partie de ses revenus au profit d'une structure privée via des montages bidons. La place du privé aurait été d'être retenu fournisseurs. Demain ça sera quoi? Les cartes d'identités ou encore les plaques qui seront produites par un tiers avec une rétribution modique au trésor" **M.M**, en réponse à Ank

"Ils devraient faire une dénonciation à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. L'hôtel de monnaie avait été équipé pour produire toutes sortes d'imprimés de valeur voire les passeports et à meilleur coût mais voilà que les préposés de l'état travaillent à dépouiller les structures de l'état. On oublie un fait précieux qui est la collecte des informations par les tiers, informations précieuses. La BIG DATA des autres est nourrie sur notre dos" **M.M**, en réponse à Songe ya mbeli



Retrouvez la Newsletter de MAKUTANO sur WhatsApp



RESTONS EN CONTACT

27, Avenue Comité Urbain
Kinshasa/Gombe
(+243) 82 57 26 552
contact@makutano.cd

Makutano.cd

Merci pour la lecture, partagez la newsletter MAKUTANO avec vos amis

[Se déabonner](#)



